

**COMMUNIQUE RELATIF A LA MISE A DISPOSITION AU PUBLIC DU PROJET DE
MODIFICATION SIMPLIFIEE N°3
DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE GONFREVILLE-L'ORCHER**

La procédure de modification simplifiée n° 3 du Plan Local d'Urbanisme de Gonfreville-l'Orcher a été engagée par arrêté du Président de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole le 19/01/2023. Dans ce cadre, le conseil communautaire a décidé lors de sa séance du 09/02/2023 (délibération n°20230039) de mettre le dossier afférent à disposition du public du 24 avril au 26 mai 2023 afin d'assurer l'information et de recueillir les observations du public sur le projet.

Cependant, trois jours francs avant la mise à disposition du dossier au public, la Mission régionale d'autorité environnementale de Normandie (MRAe), saisie le 23 février 2023 par la Communauté urbaine au titre de l'article R. 104-33 du code de l'urbanisme, a rendu un avis conforme concluant à la nécessité de soumettre ce projet d'évolution du Plan Local d'Urbanisme de Gonfreville-l'Orcher à une évaluation environnementale, lequel doit être soumis au vote du conseil communautaire.

Par conséquent, il convient de mettre fin à la mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme de Gonfreville-l'Orcher, laquelle sera reportée en temps voulu et bénéficiera des mesures de publicités règlementaires.

Vous trouverez en suivant ce lien l'avis conforme de la MRAe Normandie relatif à ce dossier : [Avis conformes de la MRAe Normandie en 2023 | Missions régionales d'autorité environnementale \(MRAe\) \(developpement-durable.gouv.fr\)](#)

lehavreseinemetropole.fr

**LE
HAVRE
SEINE**
MÉTROPOLE


Florent SAINT MARTIN